

République française

Département de l'Hérault

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 13 juin 2014

Membres en exercice :
34

Date de la convocation: 06/06/2014

L'an deux mille quatorze et le treize juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 18

Votants: 26

Pour: 26

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Francis BOUTES, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Isabelle GIL, Martine GIL, Luc GUIRAUD, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Alain SICILIANO, Robert SOUQUE

Représentés: Jean ARCAS par Jean-Pierre BERRAUD, Norbert ETIENNE par Martine GIL, Lionel GAYSSOT par Francis BOUTES, Martine OLMOS par Yves FRAISSE, Rémy PAILLES par Jean-Pierre BARTHES, Luc SALLES par Marie-Aline EDO, Robert TROPEANO par Kléber MESQUIDA, Bernard VIDAL par Gérard BARO

Excusés: Michaël ANDERS, Jean-Noël BADENAS, Jean-Luc FALIP, Gérard MARCOÛRE, Antoine MARTINEZ

Absents: Marylène FAIVRE, Gilbert LEPETITCORPS, Alain MOULY

2014_13_06_15

Objet: Tourisme : Label Vignobles et Découvertes

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est positionné historiquement sur la démarche « Tourisme de terroir ». Un très gros travail de mise en réseau autour de l'oenotourisme a été réalisé avec les professionnels (qualification des professionnels, toutes filières confondues, sensibilisation aux différents labels qualité, mise en réseau...).

Dans le cadre de son nouveau Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique (2014-2020), le Pays souhaite construire une véritable offre autour de la thématique du tourisme et du vin et s'est donc positionné pour candidater au label Vignobles & Découvertes (validé lors d'un précédent Comité Syndical).

Une expertise rapide a été menée par un consultant afin d'analyser la faisabilité d'une telle candidature et définir précisément une feuille de route des étapes à venir pour le dépôt de cette candidature.

Dans la continuité de ce travail, une mission de conseil et d'assistance a été engagée pour mener le Pays Haut Languedoc et Vignobles vers la labellisation « Vignobles et Découvertes », mission qui doit permettre de mobiliser les professionnels autour de cette démarche et rédiger le dossier de candidature pour un dépôt le 12 septembre 2014.

Le nom « Minervois-Saint-Chinian-Faugères » a été préconisé lors de l'expertise en réponse aux critères du label ; ce nom doit en effet être synthétique (4 mots maximum) et mettre en avant les crus à forte notoriété territoriale. Ce choix, avec ces 3 appellations, reflète parfaitement le travail des vigneron et est porteur en termes de notoriété. Cet effet « d'étiquetage » va profiter à l'ensemble du Pays dont la cohérence pourra être mise en valeur par l'offre oenotouristique proposée. C'est donc le Pays dans sa globalité qui va être proposé et valorisé dans le cadre de cette démarche...



Compte-tenu de ces éléments, Monsieur le Président propose à l'assemblée de :

- Se prononcer sur le principe de la conduite par le Pays de cette démarche, sur la base des axes préalablement exposés,
- l'autoriser, en cas d'avis favorable à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

A Saint-Chinian le 13 Juin 2014.

Le Président,
Francis BOUTES

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___



COURRIER ARRIVÉ

26 JUIN 2014

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS